

LA FEUILLE DE CHENE

Bulletin municipal - Octobre 2023 - N°4

Directeur de publication : Thierry SERIN

Comité de rédaction : Olivier MARTIN - André VIVENS - Laure DURAN

Conception/Impression/Crédits photos : Mairie

Tirage : 350 exemplaires - **Gratuit**



Horaires d'ouverture de la Mairie

◇
lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h30

◇
mercredi
de 9h00 à 12h00

◇
vendredi
de 13h30 à 19h00

◇
Téléphone
05 65 29 60 98

◇
Mail
la.rouquette@orange.fr

◇
Site Internet
www.larouquette.org



Edito

L'énergie : enjeu de demain

Il n'est plus contestable que nous sommes entrés dans une phase de réchauffement climatique. Et malheureusement les derniers événements semblent confirmer que même les experts du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur le Climat) n'avaient pas anticipé un tel emballement. A notre petit niveau, sécheresse, canicule d'août et chaleur exceptionnelle de septembre, ont marqué notre été. Nous ne pouvons rester sans rien faire. Des défis majeurs nous sont proposés. Ainsi le changement de nos habitudes dans le tri et la collecte de nos déchets en est un. Des efforts nous sont demandés et il faudra faire évoluer nos pratiques. Mais avons-nous le choix ?

Un autre enjeu majeur est celui de l'énergie. Il faut véritablement diminuer nos consommations notamment d'énergie fossile. Le prix de celles-ci nous y incite d'ailleurs fortement. Nous menons au niveau communal et intercommunal plusieurs actions qui vont dans ce sens. Ainsi des travaux sont en cours actuellement pour équiper notre groupe scolaire d'une pompe à chaleur couplée avec une installation de géothermie. Six puits de 100 mètres seront creusés et permettront de bénéficier de la chaleur de la terre en hiver et de sa fraîcheur en été. Les aides de l'ADEME et des collectivités (Région, Département, OAC) nous permettent de couvrir le surcoût d'une telle installation. Elle nous permettra de réelles économies ... ce qui ne nous dispensera bien évidemment pas, de toujours chercher à limiter notre consommation. Nous sommes aussi engagés, en partenariat avec Ouest Aveyron Communauté et Enercoa (coopérative assurant notamment le développement de l'énergie solaire sur notre territoire), dans le développement d'un parc de panneaux solaires de plus d'un hectare sur le parking à proximité de LISI, sur la zone de la Glèbe. Enfin nous avons été sollicités pour l'étude d'un parc éolien sur notre commune. Ce bulletin sera l'occasion de présenter notre position sur le sujet.

Heureusement l'été nous a aussi permis de nous extraire de cette réalité quelque peu anxiogène et la fête du village puis celle du moulin de Castel ont constitué des moments de respiration fort bienvenus ! Merci à tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui ont œuvré à leur réussite. De nouvelles manifestations s'annoncent, participez-y nombreuses et nombreux, elles nous permettront de nous retrouver dans la chaleur, humaine celle-là, qui nous est plus que nécessaire.

Bonne lecture !

Dates à retenir

Cérémonie commémorative : **11 novembre 2023 à 11h30**

Réunion publique traversée de Trigodinas : **25 octobre 2023 à 18h30**

APE - Bourse aux jouets : **12 novembre 2023**

Football Club Rouquettois - Repas : **18 novembre 2023**

Foyer des Jeunes - Marché de Noël : **2 et 3 décembre 2023**

Projet éolien : où en est-on ?

Depuis plus d'une dizaine d'années nous sommes sollicités par différentes entreprises privées qui souhaitent étudier des projets éoliens sur notre territoire. La pression s'est accentuée depuis deux ans. Une petite commune n'a pas les compétences pour traiter d'égal à égal avec de grands groupes privés. Le soutien et l'expertise d'Ouest Aveyron Communauté est à ce titre indispensable. Ensemble, avec les 29 communes d'OAC, nous avons réfléchi à un développement concerté visant à l'autonomie énergétique du territoire. Nous avons aussi travaillé à l'élaboration d'une charte qui fixe les conditions d'acceptabilité d'un projet et les modalités de sa mise en œuvre. Même si cette charte ne s'impose pas, elle constitue un « guide » très appréciable. Ainsi concernant l'éolien, il a été décidé qu'aucune implantation ne sera acceptée à moins de 750 mètres d'une habitation alors que sur le territoire français la limite est fixée à 500 mètres.

Nous concernant, deux entreprises ont avancé sur des projets de 5 ou 6 éoliennes, en respectant la charte, sur la ligne de crête allant du Mas de Jammes au Bourg de La Rouquette, le long du chemin des Loups. Il a paru opportun au conseil municipal, après une réunion d'étude des projets pilotée par un technicien d'OAC, de donner un avis sur la question. Par délibération, après avoir pesé tous les arguments, le Conseil

municipal s'est prononcé contre le développement d'un projet sur cette zone. Jusqu'à présent en France, quasiment aucun projet n'a abouti sans l'accord des collectivités. Pourtant, un des développeurs de projet a souhaité continuer à avancer et a déposé une demande de travaux pour l'installation d'un mât de mesure des vents. Son argument consiste à dire qu'il ne s'agit que d'une étude de faisabilité et pas du démarrage du projet. Pour nous, étant donné que nous sommes opposés à l'installation d'éoliennes sur cette zone, la logique est que cette étude est inutile. Pour des motifs urbanistiques, nous avons refusé l'installation du mât de mesure. L'entreprise a menacé d'attaquer cette décision en justice. Après une réunion de conciliation, elle a décidé de surseoir à cette installation pour le moment. Mais formellement le projet n'est pas abandonné.

La position de la municipalité est claire : nous refusons ce projet et OAC a de son côté réaffirmé qu'elle soutenait la commune dans son refus. Dans ces conditions, il nous paraît compliqué que le projet avance alors qu'il n'est pas soutenu par le territoire.



Opération d'aménagement et de sécurisation à Trigodinas

Face à l'urbanisation croissante dans les hameaux situés en périphérie de Villefranche-de-Rouergue, phénomène renforcé par le déplacement de l'école à Trigodinas, sollicité par les riverains, l'équipe municipale souhaite valoriser les espaces publics de ce hameau afin qu'il devienne un lieu respectueux de ses usagers et en harmonie avec les différents flux de circulation.

L'opération doit aujourd'hui répondre à plusieurs enjeux :

- Soigner les espaces publics, aménager des cheminements piétons de qualité...
- Limiter la vitesse en venant casser les alignements tout en sécurisant l'accès aux habitations en respectant l'identité de la commune (ruralité, boisements, pierre du causse...).

Le hameau de Trigodinas présente des qualités paysagères et environnementales remarquables qu'il faut éviter de dénaturer. Les cheminements

doux basés sur les bas-côtés enherbés existants devront intégrer les différents éléments pour la réduction de la vitesse (chicanes, écluses, plateaux traversants...).

En parallèle, le traitement des eaux pluviales (ruissellements au droit du GR36) devra être réalisé en favorisant l'infiltration (fossés drainants). Les matériaux utilisés pour ces aménagements devront être le plus perméables possible pour favoriser l'infiltration du fait d'un manque d'exutoire.

En résumé, l'aménagement de ce site sensible devra s'appuyer sur l'existant pour le valoriser sans le bouleverser tout en le sécurisant.

REUNION PUBLIQUE

Nous vous invitons à participer à une réunion publique concernant l'opération d'aménagement à Trigodinas le mercredi 25 octobre à 18h30 à la salle des fêtes de La Rouquette.

Collecte des ordures ménagères et du tri : un changement radical

Nous l'avons évoqué à plusieurs reprises dans le bulletin et Ouest Aveyron Communauté en charge de cette compétence a également communiqué longuement dans son dernier bulletin sur le changement de mode de collecte qui interviendra sur notre commune au mois de novembre/décembre 2023.

Des colonnes seront installées en 7 points sur la commune appelés les écopoints. Vous trouverez une carte interactive des écopoints sur le site internet d'Ouest Aveyron Communauté à la rubrique Environnement / Déchets / Collecte des déchets les écopoints.

Il est prévu par commune environ un écopoint pour 100 habitants, soit environ 270 écopoints pour l'ensemble d'OAC. Nous avons essayé de les répartir au mieux sur notre territoire en tenant compte des trajets effectués par les Rouquettois et des espaces accessibles sur le domaine public. Il sera bien sur possible pour un Rouquettois d'utiliser les écopoints des communes limitrophes s'ils sont plus proches.

Les écopoints collecteront le verre, les ordures ménagères, le tri et pour certains les cartons. Ils seront en apport volontaire, c'est à dire que ce sera à l'utilisateur de venir apporter les déchets. Le tri sera collecté en vrac, il n'y a déjà plus de sac jaune. Les écopoints seront vidés par des camions grues robotisés.

Des brigades vertes seront chargées de maintenir la propreté des écopoints mais il faudra aussi compter sur le civisme des utilisateurs.

REUNION PUBLIQUE

Si vous souhaitez davantage d'informations vous pourrez participer à une réunion publique le vendredi 10 novembre à 18h30 à la salle des fêtes de La Rouquette.

Dans un premier temps, la tarification ne changera pas pour permettre à chacun de s'appropriier le système. Dans un second temps, une tarification incitative sera mise en place. Ses modalités n'ont pas encore été débattues.

L'objectif de ce changement est clair : il faut réduire nos quantité de déchets et maîtriser la hausse vertigineuse des coûts de traitement et de transport.

Ces changements ne sont pas sans conséquences et nous avons conscience des efforts qu'il faudra consentir. Toutefois, dans le contexte actuel, ne rien faire ne pouvait être une option et la solution de la collecte robotisée a été validée par les élus d'OAC à l'unanimité. A nous de nous l'approprier.



Football Club Rouquettois

Six ans après avoir joué son dernier match sur le stade des 3 Routes, le FCR était de retour le dimanche 24 septembre sur son terrain.

Une nouvelle génération de jeunes épaulée par quelques anciens cadres ont décidé de redonner vie au FCR en se retrouvant autour de valeurs de partage, de plaisir et de camaraderie.

Le club se veut familial et résolument tourné vers les autres. A ce titre nous avons signé un partenariat avec l'association villefranchoise

"TOUT LE MONDE CONTRE LE CANCER", nous leur reversons 1€ à chaque but marqué et chaque point obtenu en championnat. Soutenus par notre principal sponsor CARREFOUR VILLEFRANCHE COEUR DE BASTIDE, les joueurs et dirigeants sont super motivés en ce début de saison pour porter haut les couleurs du club, du village et apporter leur modeste contribution à cette noble cause.



Toute personne désireuse de s'investir dans l'association ou de nous soutenir est la bienvenue.

Venez nombreux encourager les rouge et noir lors de leurs matchs !

Repas - Le FCR propose le samedi 18 novembre un repas dansant à 15€ animé par Octave Baldo autour d'une assiette de canard et du vin nouveau à la salle des fêtes de La Rouquette. Réservations : Carole 06 98 00 53 80 et Jean-Michel 06 08 28 59 38

Un Rouquettois meilleur apprenti de France !

L'ensemble de l'équipe municipale tient à féliciter Maël Testas qui vient d'obtenir le titre de meilleur apprenti de France dans la catégorie ornemaniste en couverture ! Ils sont chargés de décorer - les toitures en l'occurrence - et l'épi de Maël mérite amplement la distinction reçue. Cette réalisation représente un savoir faire déjà affirmé et un engagement sans faille : elle est le fruit de nombreuses heures de travail en plus de son labeur quotidien.



Maël est apprenti compagnon du devoir et du tour de France. Après un CAP de couvreur, il s'est engagé dans son tour de France qui a débuté à Annecy pendant un an et qu'il poursuit à Brest cette année. Son titre de Meilleur Apprenti de France (MAF) vient après la récompense obtenue au niveau régional. Créé en 1985 par la société des Meilleurs Ouvriers de France, le concours connaît un succès grandissant : cette année c'est plus de 5 500 candidats qui se sont inscrits dans plus de 120 métiers. Encore toutes nos félicitations à Maël pour cette réussite ! Souhaitons lui un bon tour de France et ensuite un retour au pays. Un couvreur de plus, de qualité de surplus, devrait y trouver de quoi s'occuper !

Moulin de Castel L'association remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la Fête du Moulin lors des Journées du Patrimoine. Nous pensons notamment à Michel BOUSQUET et Guy DELZES-CAUX qui ont bien voulu exposer du matériel agricole ancien. Une

mention particulière pour Victor BOUSQUET et quelques membres du Foyer des Jeunes qui nous ont prêté main forte. Merci également à la Mairie pour son aide. Le trentième anniversaire du début de la restauration du Moulin a été un succès. Nous avons servi 250 repas à l'ombre des saules et des

peupliers. Merci à tous pour votre soutien et RDV en 2024.



Notre correspondante locale

Elle recueille les informations communales mais vous pouvez prendre contact directement avec elle :

- Dominique DESSART « La Dépêche du Midi » Tél. : 06 84 42 55 06



MAIRIE - 106 PLACE DU BOURG - 12200 LA ROUQUETTE

Tél. : 05 65 29 60 98

Mail : la.rouquette@orange.fr

Site Internet : www.larouquette.org